

## HAUT VAR Le plus grand parc éolien de Paca à Artigues-Ollières

**L**e préfet du Var a signé, au début du mois de février, les arrêtés de permis de construire pour la création d'un parc éolien sur le territoire des communes d'Artigues et d'Ollières, dans le Haut Var.

**60 000 foyers alimentés.** Avec 21 mâts, une puissance installée de 63 MW, un poste source permettant de raccorder l'exploitation à la ligne très haute tension Boutre-Carros, ce parc sera, de loin, le plus important de la région Paca où, malgré un potentiel de vent important, la production d'énergie éolienne reste faible. Il pourrait alimenter 240 000 habitants ou 60 000 foyers. Le projet est porté par la société Eco Delta Développement (EDD),

basée à Marseille, qui a créé pour cette opération une société commune avec la Caisse des dépôts et consignations (présente à hauteur de 20% dans son capital), baptisée Provençalis.

Eco Delta Développement, qui a récemment signé une concession de 12 MW d'énergie éolienne à Châteauneuf-Val-Saint-Donnat, dans les Alpes-de-Haute-Provence, s'intéresse également de près au solaire avec 150 MW en cours d'étude dans la région Paca.

Pour lancer l'opération d'Artigues et Ollières, Eco Delta Développement doit attendre la fin de la période légale de recours sur les permis ainsi que le résultat d'autres actions pendantes devant le tribunal administratif. ■

Le groupe NGE a ouvert récemment le chantier de mise aux normes de sécurité de quatre nouveaux tunnels de l'A8. Il s'agit de travaux de génie civil (assainissement coupe-feu, galeries, locaux techniques, bassin de rétention, etc.) et d'équipements à fortes contraintes car réalisés sans interruption de la circulation, donc surtout la nuit. Les deux marchés de travaux conduits en groupement par NGE représentent 33,4 millions d'euros et 13,2 millions d'euros HT

### CORSE 6 MILLIONS D'EUROS POUR UNE MEILLEURE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

La collectivité territoriale de Corse vient de signer un accord-cadre avec EDF pour développer les énergies renouvelables. Les deux partenaires mobilisent 6 millions d'euros sur 2007-2009 pour favoriser des systèmes de chauffage et d'eau chaude employant l'énergie solaire, l'amélioration des équipements existants (appareils de froid, éclairage public...) et la réhabilitation thermique de logements.